

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

**Arrêté du 17 février 2025**

**portant nomination du commissaire du Gouvernement auprès des commissions instituées  
par les articles 42 bis et 49 bis de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945**

NOR : ECOE2504863A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et  
numérique,**

Vu l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment ses articles 42 *bis*, 49 *bis* et 59,

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 34 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Thierry POURQUIER est nommé commissaire du Gouvernement auprès des commissions instituées par les articles 42 bis et 49 bis de l'ordonnance susvisée, en remplacement de Monsieur Albert THUMANN.

**Article 2**

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 17 février 2025

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du bureau,  
E. GUILLON